

Texte 8

[Je passe directement au texte 8, le texte 7 ne présentant aucune difficulté particulière, ni dans son explication, ni dans son interprétation : il ne s'agit que d'une application des analyses données dans les précédents textes au cas particulier de l'éducation. Pour plus de détails, je vous renvoie donc à vos prises de notes.]

Objet du texte 8 : le but de Durkheim est d'indiquer ce en quoi consiste *l'observation des faits* dans le domaine de la sociologie. Les faits sociaux ne pouvant être directement « perçus » (je ne peux pas voir « la mode » : je ne vois que des individus habillés de telle ou telle façon), Durkheim indique les deux voies d'accès au fait social. La première oriente la sociologie vers l'étude des « solidifications » des institutions que sont, notamment, les formes de verbalisations des idées, valeurs, croyances collectives sous la forme de proverbes, de dictons, de sentences morales, de règles de droit, etc. Ces formules verbales cristallisent le fait social, qu'elles isolent de ses mises en œuvre individuelles. La seconde s'oriente vers l'étude statistique, dont le propre est de faire disparaître les variations individuelles au profit des tendances moyennes.

Structure du texte :

1) Durkheim revient sur le critère de généralité [cf. explication du texte 3], qu'il a précédemment rejeté. Il renouvelle ce rejet en affirmant que, si l'on a considéré qu'un fait social était défini par sa généralité (c'est-à-dire par le fait qu'il se retrouve de façon générale chez les individus d'une société), c'est que l'on a confondu le fait social et ses « incarnations individuelles ». On retrouve ici le chiasme omniprésent dans ce chapitre : pour Durkheim, ce n'est pas parce qu'un fait est général qu'il est social, c'est parce qu'il est social qu'il est général. Par conséquent, tout fait général (comme le fait de manger, boire, dormir) n'est pas nécessairement social, mais un fait social (extérieur et contraignant) a nécessairement tendance à se généraliser (du fait, justement, de son caractère contraignant).

Remarque : Pourquoi Durkheim revient-il ici sur cette affirmation ? Car c'est elle qui pose le *problème* principal que rencontre *l'observation* des faits sociaux. Si la sociologie est une science, et si sa méthode doit bien être la méthode expérimentale, elle doit reposer sur l'observation des faits. Or comment puis-je observer un fait social ? Prenons l'exemple de la mode : je ne peux jamais percevoir « la mode » : la seule chose que je peux percevoir, c'est la manière dont s'habillent un individu, un autre individu, etc. Si donc « la mode » ne se limite pas à un ensemble de pratiques individuelles, comment puis-je la percevoir ?

2) Il faut donc, nous dit Durkheim, dissocier « le fait social » (la mode) et la manière dont ce fait social se manifeste dans les comportements individuels. Chaque individu réfracte la mode à sa manière, il la met en œuvre tout en se l'appropriant ; rappelons que, pour Durkheim, *il ne s'agit jamais* de faire de l'individu une simple « copie » d'un modèle social ; chaque individu s'approprie le modèle social d'une manière qui dépend de ses propres caractéristiques physiologiques et psychologiques individuelles. Mais justement :

si chaque individu « individualise » le fait social, s'il le modifie en se l'appropriant, comment puis-je observer le fait social « pur », décenté de toutes ses variations individuelles ?

3) Première méthode. La première voie d'accès au fait social consiste, pour Durkheim, à se focaliser sur les « cristallisations » du fait social, notamment sous formes d'énoncés verbalisés : dictons, proverbes, sentences morales, règles de droit, etc. Chez l'homme, les institutions (les croyances et pratiques collectives) trouvent une forme concrète, objective dans un ensemble de formules ou d'énoncés qui les verbalisent explicitement. Par exemple, « la morale » comme telle n'est jamais directement observable ; ce que l'on observe, ce sont des comportements individuels, plus ou moins conformes aux normes morales sociales que l'on cherche à étudier. Tous les individus d'une société occidentale contemporaine reconnaissent en général un ensemble de valeurs, dont il ne sont jamais pourtant l'incarnation pure : chaque homme respecte ces valeurs à sa manière, de façon plus ou moins rigoureuse, en fonction de ses caractéristiques personnelles. Fort heureusement (pour le sociologue), les valeurs morales d'une communauté s'expriment généralement sous forme de maximes, de formules proverbiales ou encore de règles de droit qui, elles, sont directement observables et qui sont une expression débarrassée de toute appropriation individuelle. Par exemple l'énoncé « ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fasse » : voilà la verbalisation directe d'une institution (d'une valeur collective) à la fois observable et détachée de toute individualisation. On retrouve le même processus de verbalisation dans les différents codes d'associations politiques, de communautés religieuses, etc. L'homme est l'animal qui verbalise explicitement, sous forme d'énoncés publics, les normes qu'il reconnaît sans jamais les suivre de façon absolue. C'est donc sur ces énoncés que le sociologue peut porter son attention pour observer l'institution (la croyance, la pratique collective), sans subir les déformations qui résultent de leur appropriation par chaque individu particulier.

On retrouve donc ici l'orientation de la sociologie durkheimienne vers les « codes » (juridiques, religieux, moraux, esthétiques, etc.), que nous avons relevée dans le texte 1 ; outre les raisons que nous venons d'exposer, il faut rappeler que cette orientation permet à Durkheim de ne pas prendre appui sur les représentations individuelles.

Le problème, c'est que cette « cristallisation » du fait social sous la forme d'un énoncé n'a pas toujours lieu ; il n'est pas toujours possible de dissocier les comportements individuels, d'une part, et l'énoncé clair de la règle qu'ils prétendent suivre, d'autre part. Dans ces cas-là, il faut donc proposer une autre voie d'accès.

4) Seconde méthode. Durkheim prend l'exemple du mariage, du suicide, de la natalité. Il s'agit bien, pour lui, de faits sociaux : les individus d'une société se marient plus ou moins, et à des âges variables, selon la nature de la société à laquelle ils appartiennent, et son évolution. On pourrait dresser le même constat pour le divorce : le fait de se marier (ou non), puis de divorcer (ou non) dépend évidemment de paramètres sociaux tels que la sécularisation de la société, l'importance des paramètres religieux, les structures familiales, etc. Il en va de même pour la natalité : le choix de faire ou non des enfants, le fait d'un faire 2 ou 10 dépend évidemment d'un ensemble de paramètres sociaux parmi lesquels

(outre, encore une fois, la sécularisation de la société, qui rend entre autres possibles des formes élaborées de contrôle de la gestation) la place de l'éducation dans la réussite sociale, le rôle des enfants dans le travail familial, les modalités des liens intergénérationnels, etc. Et, pour Durkheim, il en va de même pour le suicide : le suicide constitue bien un fait social, car le fait de se suicider (ou non), à tel ou tel âge, et de telle ou telle façon, dépend évidemment de paramètres sociaux, de normes et de valeurs que l'individu n'invente pas et qui s'imposent à lui du fait de son appartenance sociale. Par exemple, le suicide fait l'objet d'une condamnation morale extrêmement forte au sein des sociétés fortement chrétiennes, juives ou musulmanes (les trois grands monothéismes condamnent fermement le suicide), ce qui n'est pas le cas au Japon.

Pour Durkheim, la meilleure preuve du fait que le mariage, la natalité ou le suicide constituent des faits sociaux, c'est que les *taux* de nuptialité, de natalité ou de suicide sont stables ou, plus encore, qu'ils évoluent de façon connexe à l'évolution des sociétés. On ne peut certes pas prévoir *qui* va se marier, faire des enfants ou se suicider au sein d'une population, mais on peut prévoir avec une exactitude assez grande *combien* de personnes vont se marier, à quel âge, mais aussi combien vont divorcer, au bout de combien de temps, etc. On peut également prévoir combien d'enfants vont naître, déterminer de façon approximative les tranches d'âge de leurs parents, le nombre de frères et sœurs dans une même famille, etc. Enfin, on peut prévoir avec un taux d'approximation tout à fait satisfaisant combien d'individus français se suicideront durant l'année, à quel âge, et de quelle façon. Il suffit d'appliquer aux taux de nuptialité, de natalité ou de suicide des années précédentes le coefficient d'évolution observé durant la période récente. Aussi « individuelle » que nous apparaisse la décision de se marier, de faire des enfants ou de se marier, il n'en reste pas moins que ces pratiques sont régies par des dynamiques sociales. Et alors même que l'individu peut croire qu'il agit d'une façon exclusivement déterminée par sa nature ou sa personnalité profonde, il n'en reste pas moins déterminé par un modèle social auquel il se conforme sans en avoir nécessairement conscience.

Or il est évident que, dans le cas du suicide par exemple, il est impossible de trouver des « proverbes » ou des « règles de droit » qui indiqueraient clairement s'il faut ou non se suicider, comment et à quel âge.¹ De la même façon, il existe rarement des verbalisations explicites concernant le nombre d'enfants qu'il convient d'avoir (sauf dans le cas où une politique nataliste ou anti-nataliste est explicitement menée, comme dans le cas de la Chine). Mais comment, dans ce cas, le sociologue peut-il observer le fait social, en le débarrassant de toutes les variations que lui font subir ses mises en œuvre individuelles ?

La réponse de Durkheim est simple : ce sont justement les statistiques qui nous permettent d'isoler le fait social de ses manifestations individuelles. Car dans le « taux » de nuptialité, de natalité, de suicide, etc., c'est bien la tendance sociale globale qui apparaît : ces taux indiquent clairement si « on » se marie (ou non) dans telle société, à quel âge « on » se marie, « on » se suicide, comment etc. Le « on » dont il s'agit ici n'est pas la somme de tous les « moi », c'est la personification d'un modèle social, c'est l'incarnation abstraite du « sujet social », détachée des variations individuelles.

¹ : Nous excluons ici artificiellement l'espace religieux, dont nous avons vu qu'il pouvait énoncer une interdiction claire concernant le suicide.

La justification donnée par Durkheim est importante : « Car, comme chacun de ces chiffres comprend tous les cas particuliers indistinctement, les circonstances individuelles qui peuvent avoir quelque part dans la production du phénomène s'y neutralisent mutuellement et, par suite, ne contribuent pas à le déterminer. » L'idée est simple. Dans chaque individu, deux dimensions coexistent ; la dimension sociale, celle qui est déterminée par la société, celle qui reflète les institutions (au sens durkheimien) ; et la dimension individuelle, celle qui reste déterminée par les caractéristiques physiologiques et psychologiques de l'individu (qui font que deux individus ne réfractent jamais de la même manière les institutions d'une société). Or les taux statistiques mettent en lumière la seconde, et font disparaître la première. Pourquoi ?

La réponse de Durkheim est tout à fait familière pour n'importe quel penseur politique du XIX^e siècle : c'est elle, déjà, qui justifiait la valeur *démocratique* du vote de la majorité pour Rousseau. Pour Rousseau en effet, si la voix de la majorité est la plus juste, ce n'est pas pour des raisons de « quantité » de voix — ce n'est pas parce qu'une opinion est largement répandue qu'elle est nécessairement bonne. La décision la plus juste, pour Durkheim, c'est celle qui correspond à *l'intérêt général* ; or l'individu, chez Rousseau, est toujours partagé entre deux dimensions : sa dimension que l'on pourrait dire « instinctive », qui l'oriente vers la recherche de *son* intérêt personnel, et sa dimension « citoyenne », qui l'oriente vers la recherche de l'intérêt général, du Bien commun. Pourquoi le vote majoritaire tend-il à exprimer l'intérêt général plutôt que l'intérêt particulier ? C'est que l'intérêt général est (par définition) de même pour tous les individus : la dimension citoyenne des électeurs les pousse donc tous vers le même vote. En revanche, les intérêts particuliers des individus divergent : la dimension instinctive des électeurs les pousse donc vers des votes opposés. Par conséquent, les votes citoyens tendent à se cumuler, tandis que les votes « individualistes » se combattent mutuellement : le vote majoritaire tend donc spontanément à exprimer l'intérêt général de la communauté, plutôt que l'intérêt particulier de tel ou tel individu.

Le raisonnement de Durkheim est analogue : chaque individu du corps social est déterminé, dans sa part sociale, par des institutions qui sont les mêmes pour tous les membres. En revanche, ses caractéristiques personnelles le conduisent à faire varier son obéissance aux normes et pratiques sociales d'une manière qui diffère de celle des autres. Supposons que la norme sociale que cherche à étudier le sociologue soit formulable dans l'énoncé : « tu auras des enfants, et tu en auras entre 2 et 4 ». Cette norme s'impose de la même manière à tous les membres du corps social ; en revanche, ses caractéristiques personnelles pousseront tel individu à résister à l'institution en n'ayant qu'un seul enfant, tandis que d'autres pousseront tel autre à dépasser ce modèle pour construire une famille dont le caractère socialement « surnuméraire » s'illustre par le fait qu'on la désigne par le qualificatif de « nombreuse ». Ces variations individuelles s'annulent réciproquement dans le calcul statistique global, qui tend donc à faire apparaître l'institution « pure ». De même que le vote majoritaire s'orientait naturellement, pour Rousseau, vers l'intérêt général, les taux statistiques tendent naturellement à exprimer, pour Durkheim, la norme sociale : l'institution.

Le calcul statistique des taux constitue donc un artifice technique que le sociologue peut (et doit) utiliser pour « décanter » le fait social, pour l'isoler *à partir* de pratiques

individuelles dont il supprime, justement, l'élément « individuel » pour ne faire apparaître que le modèle social.

Attention : il faut cependant remarquer que, pour Durkheim, un « taux » en lui-même a peu de valeur ; ce qui importe aux yeux du sociologue, c'est la *variation* d'un taux. Ce qui est socialement significatif (et donc sociologiquement intéressant), ce n'est pas que le taux de suicide soit de x pour 1000 à un instant t : c'est le fait qu'il soit en augmentation ou, au contraire, en diminution dans tel ou tel secteur de la société. Ce sont des *dynamiques* que doit rechercher le sociologue, et ce sont donc des *variations statistiques* qu'il doit mettre en lumière.

Ceci est encore plus vrai lorsque le sociologue cherche (comme ce doit toujours être le cas) à faire apparaître des rapports de *causalité* entre des faits sociaux. Car, comme l'indiquera Durkheim dans la suite de l'œuvre, le meilleur moyen de mettre en lumière un lien de causalité entre deux faits sociaux (par exemple : l'individualisme et le suicide), c'est de montrer qu'une variation statistique exprimant l'un des paramètres est corrélée à la variation statistique de l'autre paramètre. Ainsi, montrer qu'il existe une « variation concomitante » entre la montée de l'individualisme (qui se manifeste à travers plusieurs taux statistiques) et l'augmentation du taux de suicide est le meilleur moyen de prouver, pour Durkheim, qu'il existe un lien de cause à effet entre les deux. C'est cette méthode statistique dite « des variations concomitantes » (que Durkheim emprunte à John Stuart Mill) qui permet au sociologue, selon Durkheim, de suppléer à l'impossibilité dans laquelle il se trouve de tester ses hypothèses par des procédures expérimentales effectuées en laboratoire. La confrontation des hypothèses avec les résultats fournis par l'analyse de séries statistiques (qui font apparaître, ou non, des corrélations entre les variations) est ce qui tient lieu, pour le sociologue, « d'expérience-test ».